



**Die Gewerkschaft.  
Le Syndicat.  
Il Sindacato.**

Conférence de branche du commerce de détail du 19 septembre 2019

## Résolution sur la formation continue

### **Unia s'engage à faciliter l'accès à la formation continue du personnel de vente**

Dans le commerce de détail, les processus sont toujours plus numériques que ce soit à la caisse, dans les rayons, dans les entrepôts ou la logistique. Les frontières entre commerce en ligne et le commerce stationnaire s'estompent aussi progressivement. Les tâches dans la vente évoluent, se complexifient et se multiplient. La formation professionnelle initiale de la branche sera d'ailleurs révisée complètement pour 2022. Elle met en avant de nouvelles compétences et repose davantage sur un apprentissage autonome et numérique.

Pour pouvoir répondre à ces nouvelles exigences, le personnel en place doit aussi pouvoir se former afin de maintenir et développer ses compétences. Surtout dans une branche qui perd des emplois au fil des années, 16'000 en dix ans. La formation continue permanente (*lifelong learning*) permet de répondre à ce défi. Toutefois, le système suisse de la formation continue repose sur l'initiative individuelle et sur la bonne volonté des entreprises. Dans la vente, ce sont surtout les responsables hiérarchiques qui décident qui a droit à quelle formation. Ce qui laisse place à une part d'arbitraire. Le commerce de détail est en outre caractérisé par une forte majorité de femmes qui travaillent majoritairement à temps partiel, par une proportion au-dessus de la moyenne de personnes pas ou peu qualifiées (21%) et de migrant-e-s.

D'une part, les statistiques suisses démontrent que ce sont principalement les personnes déjà formées qui continuent à se former. D'autre part, pour continuer à se former, il faut être motivé-e et soutenu-e, connaître ses propres besoins en formation, posséder des compétences de base solides, disposer des fonds et du temps nécessaires et fixer un objectif de formation réaliste. Les membres de la conférence de branche du commerce de détail demandent donc à Unia d'investir dans la formation continue du personnel de vente. Pour cela, Unia s'engage à:

- A faire pression sur les employeurs pour que tous les employé-e-s aient accès à la formation prise pendant le travail.
- Introduire un congé formation dans les CCT
- Sensibiliser ses membres et le personnel du commerce de détail à l'importance de se former tout au long de la vie (*life long learning*).
- Lancer un sondage auprès de ses membres pour évaluer les besoins.
- Développer un projet qui soutienne ses membres dans l'acquisition ou le maintien des compétences de base afin de leur permettre d'accéder à d'autres formations utiles pour maintenir leurs chances sur le marché du travail.